

Hospitalisation

Un outil sécurise les sorties précoces

UNE CLINIQUE de Saint-Etienne teste actuellement, en partenariat avec Europ Assistance et la société H2AD, un service de retour à domicile sécurisé qui permet de réduire la durée d'hospitalisation des patients fragiles. Le concept est dans l'air du temps ; il se présente, dans l'établissement, sous la forme d'un petit coin salon dans les murs du CHPL (centre de l'hospitalisation privée de la Loire, né en février 2005 de la réunion de trois cliniques stéphanoises).

Une infirmière coordinatrice (qui se déplace aussi dans les étages) y reçoit les patients et les familles pour organiser le retour à domicile sécurisé, après autorisation de l'équipe soignante. Le patient qui rentre chez lui se voit remettre gratuitement une carte lui donnant droit à 45 jours d'appel vers une plate-forme médicalisée à l'écoute de tous ses problèmes 24 heures sur 24. Le patient a un dossier de suivi qui lui appartient sur la plate-forme. Si besoin, Europ Assistance fournit aide à domicile, livraison des repas, etc. Le rythme actuel est de cinq ou six cartes distribuées par jour, et on espère arriver à une dizaine dans six mois. En trois mois, il n'y a eu que 3 à 5 % de retours à l'hôpital nécessaires.

Modèle économique. « La diminution de la durée de sé-

jour dans les hôpitaux est une tendance mondiale, rappelle le Dr Paul Verdiel, président de H2AD, la société qui gère la plate-forme médicalisée. En France, la généralisation de la tarification à l'activité (T2A) accentue le mouvement. »

Dans ce contexte, le dispositif de retour à domicile sécurisé de « H2AD-Ma santé chez moi » favorise la réduction des coûts de gestion des sorties par l'établissement (assistance sociale, par exemple) et permet un meilleur taux de rotation des lits. « Ce qui est essentiel pour un établissement de courte durée comme le nôtre qui compte 285 lits dont 27 à orientation gériatrique », souligne M. Jean-Loup Durousset, directeur du CHPL (et aussi président de la FHP, la Fédération de l'hospitalisation privée).

Selon Paul Verdiel, de 15 à 20 % des économies réalisées par l'établissement grâce au retour sécurisé lui suffiront pour prendre en charge le service offert gratuitement au patient. De 20 à 40 % des séjours sont susceptibles d'être concernés, avec un gain d'une demi-journée à une journée.

Le pilote de Saint-Etienne devrait permettre de valider le modèle économique et de mesurer la satisfaction des patients. Un autre pilote est en cours d'installation avec un établissement privé assimilé au secteur public (PSPH).

> M.-F. P